



Elections du 4 décembre 2014

Renforcer la présence d'élus CGT - FSU à la CAP des IPEF



Fédération Syndicale
Unitaire

Le 4 décembre 2014, les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts sont appelés à renouveler leurs représentants syndicaux dans leur commission administrative paritaire (CAP).

La CAP est une instance de représentation des agents titulaires dans la fonction publique. Elle est chargée d'examiner des situations individuelles des agents dans leurs changements administratifs ou dans des cas conflictuels, de ce fait un(e) IPEF peut saisir ses représentants CGT-FSU à la CAP pour toutes ces situations.

La consultation de la CAP est obligatoire pour toutes les questions relevant de sa

compétence. Même si ses décisions ne revêtent qu'un caractère consultatif, l'administration les prend en compte dans sa recherche d'un consensus.

Les représentants du personnel sont élus au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne par les fonctionnaires titulaires, à partir des listes présentées par les organisations syndicales.

La CAP des IPEF précédente, la première du nouveau corps, a assumé les missions ci-dessus dans un contexte de rapprochement de pratiques entre les deux ministères, avec différentes maisons d'emploi (à titre d'exemple, il n'existe plus vraiment de particularismes dans la manière de présenter les mutations dans les différentes maisons d'emploi). Certains problèmes posés à travers le déroulement des carrières interrogeaient clairement la question de l'identité du nouveau corps, interrogation hors des compétences d'une CAP, mais pas de nos syndicats.

Pourquoi voter pour une liste CGT-FSU ?

L'environnement et le contexte professionnel des fonctionnaires, notamment ceux des ministères « techniques », ont profondément évolué au cours des dernières années.

L'importance de ces changements nécessite de proposer des réponses nouvelles et justifie que l'action des IPEF s'inscrive au sein des deux grandes centrales syndicales proches que sont la CGT et la FSU :

- les actions de nos ministères techniques sont la première cible de la logique financière qui s'impose progressivement comme rationalité ultime et unique de toute l'action publique, au détriment de la recherche du bien commun qui devrait fonder et donner sens à celle-ci. La défense des intérêts professionnels des IPEF

Les candidats CGT - FSU des IPEF

Ingénieur général (classe normale)

François-Régis ORIZET CGEDD
Jean-Louis BRENGUIER Météo-France-CNRM
Patrick DE BUHAN CGEDD
Charles WAGNER IGN

Ingénieur en chef

Patrick SIMON MAAF-DGPAAT
Dominique MIGNOT IFSTTAR
Christine LAC Météo-France-CNRM
Gilles ORZONI CGDD
Thierry DUPEUBLE Montpellier SupAgro
Mathieu GOETZKE Ville de Lille

Ingénieur

Sylvie VERDIER LEGTA Jean Monnet
Vic-en-Bigorre
Muriel FILIPPI MAAF-SG
Yves LE TRIONNAIRE DREAL PACA
Marie-Sophie DEDIEU MAAF-SG-SSP
François POSTEL DRAAF Alsace
Monique ARNOLD-GAULHIAC
MAAF-DGPAAT-SSAD

et la reconnaissance de leur apport, en premier lieu scientifique et technique, passent donc aujourd'hui par une coordination plus étroite avec celle de l'ensemble des agents publics soucieux de la priorité à donner à la recherche désintéressée du bien commun ;

- une telle orientation ne signifie pas, bien au contraire, une « dilution » de la spécificité du corps d'ingénieurs que nous formons – avec ses dimensions scientifique et technique, mais aussi territoriale et humaine – ni un renoncement à la défense de ses intérêts.

Nous sommes persuadés que ces spécificités et intérêts seront mieux défendus avec l'appui des deux grandes centrales syndicales que sont la CGT et la FSU, en capacité de mobiliser une expertise pointue sur tous les sujets et qui sont écoutées des pouvoirs publics au plus haut niveau.

Nous sommes aussi persuadés qu'il y a urgence à cela, tant sont indéniables et préoccupantes, depuis plusieurs années, l'érosion de l'influence du corps et des valeurs dont il est porteur, comme la dégradation de la situation financière de nos traitements en regard de celle des autres grands corps de l'État. Ces évolutions sont d'autant plus inacceptables que nous avons très largement contribué à la modernisation de la haute fonction publique, notamment au travers de la fusion des différents corps d'ingénieurs dont nous sommes issus.

Concrètement nous demandons donc **la pleine reconnaissance de nos compétences scientifiques et techniques, la revalorisation de nos situations**, et refusons toute évolution vers un travail en mode dégradé ou « low cost » qui emporterait inéluctablement, à un terme plus ou moins rapproché, la disparition de l'expertise publique au bénéfice de celle des seuls intérêts privés.

La CGT et la FSU sont porteuses d'une ambition collective pour le corps dans un contexte de besoins croissants d'interventions publiques dans l'économie et non pas d'un projet pour le

corps vu sous le seul prisme de quelques « réussites » individuelles. De ce fait, nous ne défendons pas une vision malthusienne du corps des IPEF.

* * *

Au-delà de ces motifs liés aux évolutions du contexte, voter pour la liste CGT-FSU c'est aussi s'assurer de la présence dans la CAP :

⇒ de syndicats connus pour **lutter contre toutes les discriminations, les arbitraires**, pour éclairer les zones d'ombre. Des syndicats qui pensent que leurs élu(e)s sont responsables d'un mandat que leur ont confié les électeurs ;

⇒ de syndicats qui, dans l'esprit des principes fondateurs mêmes de la fonction publique française, se battent **pour garantir aux IPEF leur entière liberté de conscience** sans accepter que ceci ne les pénalise dans le déroulement de leur carrière. Ceci signifie, notamment, de pouvoir s'affranchir de la contrainte d'accompagner sans rien dire des politiques qui poseraient des cas de conscience. Il nous paraît essentiel aujourd'hui, peut-être plus encore demain, de ne rien céder sur ce point ;

⇒ de syndicats attachés à **promouvoir un encadrement rejetant résolument la mise en compétition et la division des personnes, mais travaillant au contraire à la mobilisation de l'intelligence collective** par le développement de la coopération et de la confiance mutuelle, le renforcement de la qualité de la formation -initiale et continue-, ainsi qu'une gestion prévisionnelle du corps fondée sur les besoins de la société.

La présence d'élus CGT-FSU dans la précédente CAP a déjà été fructueuse car elle a permis de bien appréhender toute la diversité du corps, toutes ses potentialités y compris dans le travail de fond de la CAP (mutations, promotions, intégrations etc..). Une présence qui n'exclut pas la recherche de convergences avec d'autres représentants syndicaux au sein de la CAP..

Vous votez par correspondance
VOTEZ CGT –FSU
dès réception du matériel de vote
sans rature ni panachage